

13 août 1924

**Graide
Un service défectueux**

L'adjudicataire du service d'autobus Graide-Sugny nous écrit ce qui suit :

« J'ai lu dans un de vos numéros que votre correspondant se plaint d'une façon peu aimable du service d'autobus Graide-Sugy, dont je suis adjudicataire. Au point de vue de modification de l'itinéraire, je n'ai rien à répondre, cette question étant de la compétence de l'administration qui impose la route à suivre.

Je proteste énergiquement contre les qualificatifs dont on gratifie ma voiture ; je n'ai jamais eu la moindre réclamation de la part des voyageurs.

De même aussi, je déments formellement que le service ne s'effectue pas régulièrement. L'autobus part et arrive aux heures prévues ; s'il en était autrement, l'administration n'eut pas hésité à m'adresser des remontrances. Elle n'a jamais jugé devoir le faire – et, à juste titre, je l'affirme. »

Nous voulons bien croire la version du directeur anonyme du service d'autobus, mais nous ne comprenons pas que, si le service est parfait, il reste des personnes qui s'en plaignent.